

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L' Abeille.

3me Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 13 Février 1851.

No. 12.

LE VOYAGEUR DANS LES NEIGES DU SAINT-BERNARD.

La neige au loin accumulée
En torrents épais tombe du haut des airs,
Et, sans relâche amoncelée,
Couvre du Saint-Bernard les vieux sommets déserts.
Plus de route, tout est barrière ;
L'ombre accourt, et déjà pour la dernière fois,
Sur la cime inhospitalière,
Dans les vents de la nuit l'aigle a jeté sa voix.
A ce cri d'effroyable augure,
Le voyageur transi n'ose plus faire un pas ;
Mourant et vaincu de froidure,
Au bord d'un précipice il attend le trépas.
Là, dans sa dernière pensée,
Il songe à son épouse, il songe à ses enfants :
Sur sa couche affreuse et glacée
Cette image a doublé l'horreur de ses tourments.
C'en est fait ; son heure dernière
Se mesure pour lui dans ces terribles lieux,
Et chargeant sa froide paupière
Un funeste sommeil déjà cherche ses yeux.
Soudain, ô surprise ! ô merveille !
D'une cloche il a cru reconnaître le bruit ;
Le bruit augmente à son oreille ;
Une clarté subite a brillé dans la nuit.
Tandis qu'avec peine il écoute,
A travers la tempête un autre bruit s'entend :
Un chien jappe, et s'ouvrant la route,
Suivi d'un solitaire, approche au même instant.
Le chien, en aboyant de joie,
Frappe du voyageur les regards éperdus :
La mort laisse échapper sa proie,
Et la charité compte un miracle de plus.

CHENEDOLLE.

PARATONNERRES.

" Un paratonnerre est un conducteur que la matière électrique choisit de préférence aux corps environnants pour se rendre dans le sol et s'y répandre ; c'est ordinairement une barre de fer élevée sur les édifices qu'elle doit protéger et s'enfonçant, sans aucune solution de continuité, jusque dans l'eau ou dans la terre humide. "

Les paratonnerres pourraient devenir plus dangereux qu'utililes si l'on oubliait en les posant certaines règles que nous indiquerons ici ; elles ont rapport à la tige et au conducteur.

La tige, partie du paratonnerre qui s'élève au-dessus de l'édifice, est une barre de métal, ordinairement de fer, amincie du pied à la pointe : on remplace le fer par du cuivre, sur une longueur de vingt pouces, à l'extrémité de la tige que l'on termine par une pointe de platine d'environ deux pouces de long : à défaut de platine, on se contente d'une pointe de cuivre dont le

désavantage est de s'arrondir par l'effet des fortes décharges, et de se détériorer promptement par l'action du verde-gris.

Nos paratonnerres ne sont ordinairement qu'une perche revêtue de fer blanc, surmontée d'une barre de 3 à quatre pieds de long. On fixe très fortement cette barre à la perche au moyen de *pattes* ou de *branches*. Pour mieux établir la communication, on donne aux pattes un pied et plus ; on soude le fer blanc autour de la barre pour que l'eau n'attaque pas le bois de la perche en s'infiltrant.

La tige, soit de fer soit de bois, doit être fortement liée à la charpente du comble ; à une ferme si c'est possible ou aux chevrons à leur point de jonction et à une pièce transversale que l'on mettrait au-dessus des entrails.

Il est d'expérience qu'un paratonnerre protège un espace circulaire d'un rayon double de la longueur de sa tige : ainsi, si l'édifice que l'on veut défendre a 40 pieds, on donnera à la tige un peu plus de dix pieds pour qu'elle puisse garantir les angles de l'édifice.

Il est prudent de poser des tiges obliques sur les faces latérales d'un édifice élevé, qui pourraient être foudroyées par des nuages électrisés passant au-dessus de la tige placée sur le haut de l'édifice, ou par des lambeaux de nuages qui obéissent souvent à des impulsions très irrégulières.

Le conducteur, partie du paratonnerre destinée à conduire l'électricité dans le sol, doit s'y rendre par le plus court chemin. Il faut, autant que possible, le faire pénétrer en terre sous des gouttières et du côté où les orages viennent le plus souvent, à moins que le terrain ne soit plus humide du côté opposé.

Si la tige est de fer, on y joint le conducteur par un étrier, un anneau ou une fourchette.

Le conducteur est sans contredit, la partie la plus importante du paratonnerre : en effet sur un édifice couvert en métal, la tige n'est pas nécessaire, la toiture en fait l'office ; la croix qui surmonte le clocher des églises peut aussi tenir lieu de tige ; mais le conducteur est toujours indispensable.

On peut, sans inconvénient, le poser

immédiatement sur une toiture en bardan, on l'y retient par de simples crampons ; il doit être élevé de 5 ou 6 pouces au-dessus d'une toiture en ardoise ou en tuile, on peut le soutenir par des fourches, &c : si l'édifice est couvert en taule ou en fer-blanc, ces toitures étant elles-mêmes excellent conducteur, il suffit de faire commencer au bord du toit la bague conductrice, dont l'extrémité est aplatie de manière à bien s'adapter aux deux feuilles de métal entre lesquelles on l'asujettit.

Le conducteur descend le long du mur auquel on le fixe par des crampons en fer ou des colliers en bois.

Si la bague n'est pas tout d'une pièce, on coupe en biseau, après en avoir augmenté un peu le diamètre, l'extrémité des barres qu'on veut abouter et on taille en vis les extrémités des deux barres réunies que l'on serre avec force par un écrou.

Hors de terre, le conducteur n'a que 3/4 de pouce de diamètre ; on donne un peu plus à la partie de la bague qui doit se trouver sous terre pour compenser ce que la rouille lui fera bientôt perdre.

A trois ou quatre pouces au-dessous de la surface du sol, on fait prendre à la bague une direction oblique en l'éloignant du mur pour que la foudre n'endommage pas les fondations. Si l'on a un puits peu éloigné, on y dirige le conducteur. Les canaux au milieu desquels il passe sont remplis de braise de boulangerie qui a le double avantage de conduire très-bien l'électricité et d'empêcher le fer de rouiller ; le charbon de forge, recommandé par quelques auteurs, ne vaut pas la braise. Les balayures des forges, qui contiennent des parcelles de métal ; et les morceaux de fer que l'on met quelquefois dans les canaux ou les fosses ne peuvent que hâter la détérioration du conducteur. L'entrée du canal dans le puits doit être à une profondeur telle qu'elle soit toujours immergée de deux pieds au moins sous l'eau.

Si l'on n'a pas de puits à proximité, on creuse une fosse profonde de 9 à 15 pieds à moins qu'on ne rencontre l'eau plutôt ; si l'on ne parvient pas à en rencontrer, on entoure l'extrémité du conducteur, divisé en plusieurs branches, et le conducteur

même d'une couche de 2 1/2 pouces de braise.

On ne saurait faire descendre le conducteur trop bas dans un sol tout-à-fait sec comme le roc et certains sables ; on doit alors donner à la fosse au moins trente pieds ; si la nature du sol ne le permet on fixe sur le conducteur des barres transversales que l'on place dans des fosses séparées et que l'on entoure soigneusement de braise : dans tous les cas, l'extrémité du conducteur, divisée en plusieurs racines, doit s'enfoncer dans un trou large et rempli de braise.

On doit en général faire attention à bien établir les communications entre les différentes parties d'un paratonnerre ; entre le paratonnerre et les gouttières en métal, barre de fer qui unissent les murs opposés d'un édifice, &c., &c. ; entre tous les paratonnerres qui défendent le même édifice. Cette dernière précaution surtout est importante ; en effet quand les paratonnerres sont solidaires, une tige dont le conducteur se rompit, pourrait se décharger par les conducteurs des autres tiges avec lesquelles elle serait en rapport.

Moyennant ces précautions les paratonnerres ne peuvent qu'être très utiles comme une expérience d'un siècle l'a prouvé.

...

(*) On a trouvé dans des terrains sablonneux des fulgurites, tubes de sables et d'autres matières vitrifiées, de plus de 30 pieds de long.

TRAIT DE LA VIE D'ALFRED.

(AMPLIFICATION D'UN RHÉTORICIEN).

Alfred, dès son avènement, eut à faire face aux Danois, ennemis jurés de son sceptre. Ces hommes féroces sortis en masse des pays qui bordent la mer Baltique, après s'être contentés quelques années auparavant, d'exercer leurs ravages en Angleterre, revinrent au commencement de son règne, pour former des établissements dans son royaume. Déjà ils étaient en possession d'une partie du territoire Anglais, et menaçaient le reste de la dernière désolation. Le nouveau monarque effrayé de leur marche rapide, essaya en vain de les repousser : il est vaincu et contraint, pour se dérober au glaive ennemi et à la haine d'un grand nombre de ses sujets révoltés, de se retirer chez un père. Là, attendant un meilleur sort, il cherchait dans la musique un adoucissement à ses maux.

C'en était fait de la monarchie Anglaise, si les Danois, au lieu de s'abandonner à des plaisirs inutiles et abominables, avaient poursuivi leur conquête. Toutefois ils recommençaient à répandre la terreur. Les églises brûlées, les monastères détruits

tout le pays des Galles, en un mot, n'offrait plus que de vastes monceaux de ruines. Sous la conduite de leur commandant en chef, Ubba, ils attaquent le château de Kenwith défendu par le Comte de Devonshire. Ce brave guerrier ne pouvant plus tenir contre leurs assauts furieux, résolut de s'ouvrir, le fer à la main, un passage à travers leurs rangs. Il sort promptement les charge avec vigueur, en tue un grand nombre et met le reste en fuite. Cette victoire releva le courage abattu des Saxons.

La nouvelle de cet heureux succès ne tarda pas à frapper l'oreille d'Alfred. Ce prince avant de se renfermer sous le toit rustique d'un pâtre, avait pris des mesures, en rassemblant une petite troupe de sujets fidèles, pour profiter de la première occasion favorable que lui offrirait le sort des armes. voulant donc achever la défaite des ennemis, il vole à la tête de sa petite armée cachée dans les forêts du Comté de Somerset. Mais avant d'en venir aux mains, avec si peu de gens, il fallait reconnaître leurs forces et leur disposition ; personne n'osait se risquer. Alfred s'en charge. Déguisé en ménestrel, il pénètre, une harpe à la main, dans le camp ennemi. La noblesse de son âme qui se manifestait au dehors, la beauté de sa figure, sa taille avantageuse ; tout cela joint aux accords d'une harpe touchée par une main habile, charma le cœur sauvage des princes Danois. Ils lui demandent un chant de guerre. Aussitôt, Alfred instruit dans la poésie des Scaldes, commence l'éloge du courage ; il célèbre le guerrier qui ne se laisse point abattre par les revers, le prince qui défend sa couronne.

« Je céderai à vos vœux, illustres vainqueurs ; je chanterai le courage qui enfante le héros : le courage, l'âme du guerrier. Il le transporte plein d'une généreuse audace sur le champ de vaillance. Il abhorre la mollesse et déteste la crainte. Animée encore de sa flamme, la vieillesse chante avec amour les beaux jours de sa vie. La jeunesse plus ardente voit dans la pensée de l'avenir une plus vaste moisson de gloire. Dans ses yeux transports, elle répète sans cesse à la vieillesse ce doux refrain : Jadis la valeur était ton partage ; tu te fis un nom : maintenant c'est à moi de cueillir les lauriers. O noble ardeur des combats que d'amés courageuses tu précipites dans le tombeau ! Oui, qu'il est beau celui qui tombe en défendant sa patrie ! Mais combien plus beau encore le guerrier en qui le courage conserve l'espérance même après sa défaite ! Il retourne au combat ; il trouve dans de sublimes efforts la palme qu'un sort si heureux lui avait ravie. Triom-

phant à son tour, il entonne avec allégresse l'hymne des vainqueurs.

« Pourquoi donc, jeune guerrier, languir dans l'attente d'une gloire que tu ne possèdes pas encore ? Elle est la récompense de l'âme intrépide ; eh bien ! il faut l'acquérir. Abandonne cette oisiveté. Revêts ta cuirasse, prends ton épée, brandis ta javeline ; et couvert du casque au brillant panache, cours à la victoire ; c'est sur le champ de bataille qu'elle réside.

« Prince à qui le ciel a donné une couronne, jusques à quand négligeras-tu de la déposer sur ta tête ? Voici des ennemis qui vont te la ravir. Laisse donc à ces chants mélodieux qui enchaînent ton courage, pour défendre un sceptre qui ne t'a été confié que pour le bonheur de tes peuples. Souviens-toi de tes sujets qui languissent dans l'oppression ! Hâte-toi donc ; l'ennemi vient de perdre son drapier enchanté ; c'est le moment des braves. Pars, vole ; et, comme l'aigle triomphant, reviens chargé de dépouilles.

« Oui, je me lèverai, ménestrel ! je laisserai les accords endormis de la harpe, et mes mains saisiront de nouveau l'épée qui leur a été arrachée. J'attaquerai mes ennemis ; une partie sera exterminée, et devant moi fuira le reste épouvanté.

« Tels sont, ô princes, les chants du guerrier ; puisse-je avoir répondu à vos vœux. Mais s'ils ont pu rendre votre victoire plus douce ; s'ils ont pu laisser dans vos cœurs quelque charme, Danois, souvenez-vous du ménestrel.»

Après avoir remarqué l'imprudente sécurité des Danois, leur manière de fouager et de piller, et l'affreux dégât qu'ils faisaient des biens si mal acquis, le nouvel Ulysse retourne à son armée et revient fondre sur les ennemis. Étonnés de se voir attaqués par une armée d'Anglais qu'ils croyaient totalement scannis, ils fuient mortifiés par surprise, moitié pris la honte.

Alfred les poursuit avec chaleur, tue tous ceux qui tombent sous sa main. Ceux qui échappent au massacre se retirent dans un de leurs camps où ils sont aussitôt obligés de se rendre à discrétion. Plusieurs nobles embrassent le christianisme. Pour les autres qui ne voulurent pas abjurer, le vainqueur leur permit de se retirer en Flandre sous la conduite d'un de leurs généraux. Tel fut l'issue de cette guerre cruelle qui plaça Alfred au plus degré de grandeur.

D. G.

180 A B B 121 B.

« Forsan et hæc olim meminisse juvabit. »

QUÉBEC, 13 Février, 1851.

Vraiment un rédacteur écolier passe des heures agréables dans les cinq ou six jours

qui précèdent son examen ! Il lui faut remplir son *Abécille* : le lecteur se fâcherait si on lui présentait quelques deux colonnes en blanc. Et cependant que faire, lorsque, comme moi, on a la tête remplie de radicaux, d'équations, de formules dans lesquelles *a* et *b* sont mis à toutes les sauces ! Quel sujet aborder, quand on se voit l'imagination enfumée d'une épaisse couche d'algèbre, à travers laquelle les idées vont se perdre ou se défigurer de manière à n'être plus présentables ? En vérité, je ne suis qui m'empêche de donner aujourd'hui, pour tout article éditorial, la démonstration complète du Binôme de Newton !

Mais voilà un autre sujet dont je puis parler un peu, parce que depuis quinze jours il m'a amusé, j'oserais dire, à l'égal de Sauri : c'est du temps que nous avons cet hiver. Hélas ! de 21 à 25 degrés de froid tous les jours, ou, si le froid cesse un peu, de la neige jusqu'à la hauteur des toits ! Quel temps charmant ! ne se croirait-on pas transporté en Sibérie ?

Pour peu que cela continue, il va falloir imiter son Excellence le gouverneur du Kamtschatka, qui a la prudence de passer six mois de l'année sous terre, comme les taupes, laissant à ses administrés le choix de s'ensevelir tout vivans à son exemple ou, s'ils l'aiment mieux, de mourir auparavant en restant au grand air.

Quoi ! va s'écrier quelque lecteur, dont le cœur patriote aime jusqu'au froid de son pays, est-ce ainsi que l'on doit parler du climat de sa patrie ? Bah ! Monsieur, si votre noble cœur était placé, comme le mien, à un demi lieue du séminaire, et qu'il n'eût que ses deux jambes pour l'y transporter deux fois par jour, je parie que deux semaines d'un temps épouvantable lui feraient bientôt trouver qu'une température un peu plus douce ne rendrait pas notre Canada moins aimable.

OFFICIERS DE LA CONGREGATION ÉLUS
DIMANCHE DERNIER.

Jos. Delisle,	<i>présid.</i>
F. Dumontier,	<i>1er. assistant.</i>
P. Hamel,	<i>2d assistant.</i>
D. Dubé,	<i>secrétaire.</i>
F. Catellier,	<i>trésorier.</i>

A la séance du conseil de ville, lundi dernier, N. F. Beilcau Cuyver, a été réélu maire, à l'unanimité.

Le boue est pris depuis vendredi, pour la troisième ou la quatrième fois cet hiver, entre l'embouchure de la Chaudière et le Cap-Rouge.

Jedi dernier, il a été présenté à Mgr l'Archevêque de Montréal, un magnifique buste en marbre de Sa Grandeur. Ce buste a été fait par un artiste français, qui est de-

puis quelque temps à Montréal, et acheté par un certain nombre de citoyens et de membres du Clergé pour en faire don à Sa Grandeur.

Le 1er Février, les membres du grand jury du comté d'York, en session à Toronto, ont présenté une adresse à Son Excellence le gouverneur général. Ils y expriment leur regret de voir qu'on se propose de transférer le siège du gouvernement de Toronto à Québec, et demandent à Lord Elgin que la translation ne se fasse pas avant la période des quatre années terminée.

S. E. leur a répondu avec beaucoup de courtoisie. Mais elle leur a parlé d'une manière à dissiper toutes les incertitudes. La translation du siège du gouvernement aura lieu, sans aucun doute, après la prochaine session.

L'honorable juge Lyke est mort à Vaudreuil, le 3 février, à l'âge de 79 ans.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. Il paraît que les ministres ont résolu de faire un vigoureux effort, à la prochaine session pour abolir la viceroyauté en Irlande.

Les évêques protestans d'Irlande ont protesté contre leurs frères d'Angleterre, qui dans leur adresse à la Reine, au sujet de la hiérarchie catholique, ont pris le nom d'évêques de l'église d'Angleterre, au lieu que la loi leur donne celui d'évêques de l'église unie d'Angleterre et d'Irlande. L'Archevêque de Cantorbéry a répondu que cette omission n'était pas une insulte à l'église établie d'Irlande, mais un signe que l'on voulait donner que l'on regardait l'agression papale comme uniquement dirigée contre l'église d'Angleterre et non contre celle d'Irlande. D'ailleurs, ce titre, dans les circonstances présentes, est moins mal sonnant (inharmonious). Quelle singulière unité ! Dans le corps humain, si un membre souffre, tous les autres souffrent et ont droit de se plaindre ; mais ici on dit : *Taisez-vous, cela ne vous regarde pas.*

Le *Times* prétend que la mesure arrêtée par le ministère se liènera à défendre aux évêques catholiques d'Angleterre leurs titres locaux et que l'on laissera l'Irlande tranquille. Les journaux catholiques se moquent d'une pareille conduite qui manifeste de l'inconséquence, du fanatisme et une faiblesse ridicule.

Il paraît que le ministère s'est informé par ses agens, de toutes les mesures prises par les gouvernemens de l'Europe contre la liberté de l'Église Catholique. Les journaux catholiques signalent ces tentatives à l'attention de leurs lecteurs, et surtout aux Irlandais que les jour-

naux protestans voudraient engager à demeurer neutres en leur demandant d'entendre qu'il ne s'agit que des catholiques d'Angleterre. " Mais, dit le *Tu-let*, un précédent établi dans cette île contre les Catholiques, n'aura qu'un pis à faire pour traverser le détroit et tyranniser l'Irlande."

FRANCE. L'esprit public est vivement occupé de la mésintelligence qui règne entre le Président de la République et l'Assemblée nationale. On croit généralement que le nouveau ministère ne demeurera pas au pouvoir. M. de Lamartine s'est prononcé en faveur du Président.

M. Duoy de l'Huys a remplacé le général de la Hite comme ministre des affaires étrangères ; M. Bonjean a remplacé M. Dumas comme ministre du commerce et de l'agriculture ; le général Regnault de Saint-Jean d'Angély a pris le portefeuille de la guerre, et M. M. Baroche Parrier, Rouher, Fould ont repris les leurs. Le premier acte du nouveau ministère fut de destituer le général Changarnier, commandant de l'armée de Paris, et de lui donner le général Baraguay d'Hilliers pour successeur.

— Le 10 janvier, par un vote presque unanime, l'Académie française a donné à M. de Montalembert le fauteuil qu'a laissé vacant la mort de M. Droz.

ROME. La veille de Noël au soir, le S. Père s'est rendu à Ste. Marie Majeure pour l'office de la nuit, malgré les craintes qu'on avait voulu lui inspirer. L'affluence de monde était très-grande, et cependant on n'a eu à regretter aucun désordre. Le lendemain, à la messe du jour, les troupes françaises faisaient le service à St. Pierre conjointement avec la garde civique.

Le 31 décembre, S. S. a assisté au *Te Deum*, qui se chante tous les ans à l'église *Del Gesù*. La place *Del Gesù* était remplie par une foule compacte, qui a accueilli le Saint Père par des témoignages d'une profonde vénération.

Le premier jour de l'an, les corps de musique français ont été dans la cour du Belvédère, au Vatican, donner une aubade au S. Père.

ESPAGNE. Le cabinet de Madrid a donné sa démission, et le général Narvaez est parti immédiatement pour Bayonne.

PORTUGAL. Les cortès portugaises ont été ouvertes le 3 de Janvier.

OR DE LA CALIFORNIE. Un relevé fait sur les registres de la douane de San-Francisco porte à la somme de \$31,060, 155, la masse d'or exportée du 1er. septembre 1849 au 13 décembre 1850.

DENONVILLE.

En parlant de nos gouverneurs français qui ont bien mérité de la postérité, la justice me fait un devoir de dire aussi quelques mots sur un homme qui ne fut pas moins digne que les Champlain et les Frontenac de placer son nom en tête de nos annales canadiennes.

Les infirmités et le grand âge de M. de la Barre ne lui permettant pas de pousser avec vigueur la guerre, que l'on avait déclarée aux Iroquois, le marquis de Denonville reçut ordre de le remplacer. C'était un colonel de dragons qui avait su, par son habileté et sa bravoure, mériter l'estime et les bonnes grâces de Louis XIV. Il n'eut pas plutôt en main les rênes du gouvernement qu'il se prépara aussitôt, conformément aux instructions qu'il avait reçues, à aller porter la guerre chez les sauvages des cinq Cantons; car la férocité et la hardiesse de ces barbares allaient à un tel point, qu'ils poussèrent plus d'une fois l'impudence jusqu'à égorger les alliés de la colonie sous le canon même du fort. Il résolut donc de les déromper dans la croyance où ils étaient que les Français n'étaient que des lâches, qui ne soutiendraient pas même la vue de leurs ennemis. Il y réussit. Le résultat de son expédition fut de les humilier, en les forçant à demander la paix et les mettant pour un temps hors d'état de remuer. Il ne lui fut pas difficile de comprendre que tant que ces peuples ne seraient pas domptés, l'Évangile et le commerce ne feraient aucun progrès.

La manière pleine de noblesse et de fermeté dont il en usa dans cette circonstance envers le gouverneur de la Nouvelle-York, qui cherchait à l'amuser par ses vaines prétentions, ajoute beaucoup au mérite et à la gloire qu'il s'acquiert dans son expédition; car on ne doit pas l'oublier, ce fut grâce aux intrigues du gouverneur Anglais, que la nation iroquoise devint si insolente à l'égard des Français.

Doué d'une âme noble et généreuse, M. Denonville prit la conscience et l'honneur pour guide. Il réunissait en lui tout ce qui constitue l'homme de vrai mérite et semblait avoir pris à cœur de réparer par une sage administration, la conduite répréhensible de son prédécesseur. Ami de la vertu, il montra un zèle égal, et pour l'avancement de la religion, et pour la prospérité de la colonie. Autant il était doux et bienfaisant pendant la paix, autant il était déterminé et intrépide à la guerre. Il montra plus d'une fois qu'il en avait le génie et qu'il savait user de sa bravoure surtout quand il s'agissait d'empêcher les colons de tomber dans les étreintes cruelles des Barbares. Le premier, il eut le bon esprit d'entretenir avec ceux qui partageaient avec lui l'autorité, cette union, cet-

te harmonie, si nécessaire à la tranquillité du maître et des subordonnés.

Mais l'histoire, en tenant compte de sa bonté et de sa magnanimité, se trouve aussi forcée de condamner quelques uns de ses actes. Elle aura à lui reprocher d'avoir entrepris la guerre que j'ai signalée plus haut, sans en avoir auparavant prévu les suites fâcheuses, et de l'avoir exécutée d'une manière tout-à-fait opposée aux vœux de son roi, qui, sans doute, eût désapprouvé sa conduite, s'il eût été mieux instruit de l'état des affaires. Il est aussi généralement reconnu qu'avec les seules forces dont il pouvait alors disposer, il aurait pu dompter plus facilement ses ennemis, s'il avait eu soin de remédier au manque de discipline qui régnait alors dans la milice. Il manqua quelquefois aussi de constance dans ce qu'il avait entrepris, et prêta trop facilement l'oreille à des hommes sans mérite qui ne consultaient que leur ambition.

Nonobstant ces quelques taches, on ne doit pas oublier les services importants qu'il rendit à la colonie, surtout durant les premières années de son administration. Il passa en Europe au commencement de l'année 1689, à l'occasion de la guerre qui venait de se rallumer, et dans laquelle le roi de France eut à lutter, et contre le prince Eugène qui commandait les Impériaux et contre Malborough, général des armées britanniques.

D. D.

JEU DE CARTES.

La plupart de nos confrères étant amateurs du jeu de cartes, ne nous saurons pas mauvais gré, peut-être, de voir ici quelques notes sur l'histoire de ce jeu.

Il règne une grande incertitude sur la découverte du jeu de cartes. Quelques uns en font remonter l'origine jusque vers le milieu du douzième siècle. Mais l'opinion la plus généralement reçue, c'est que ce jeu fut inventé pour distraire Charles V, en 1392, époque où ce roi fut frappé d'aliénation mentale.

Le jeu de cartes s'est rapidement répandu. On voit qu'en 1441, les cartiers de Venise présentèrent au sénat une requête, dans laquelle ils se plaignaient du tort que faisait à leur commerce l'introduction à Venise des cartes des fabricants étrangers et demandaient le privilège exclusif du débit et de la fabrication des cartes dans tous les États de la Seigneurie.

Les cartes, bien qu'elles tirent leur nom du mot latin *charta* que l'on traduit ordinairement par papier, n'ont pas été faites de cette matière dans leur origine. À l'époque où l'apparition en remonte le papier de chiffon était extrêmement rare en Europe. C'est donc sur de petits

morceaux de parchemin qu'ont dû être figurées les premières cartes.

Lorsque, vers 1470, le papier commença à devenir moins rare, il remplaça tout-à-fait le parchemin pour les cartes populaires, tandis que le parchemin fut réservé au roi et à la noblesse. Mais il y a eu des cartes faites avec d'autres matières que le papier et le parchemin. On en a vu de feuilles d'argent, de cuir, d'ivoire avec des figures dorées, etc.

Chaque carte fut dessinée et peinte à la main jusqu'au commencement du quinzième siècle. Vers ce temps, on découvrit en Allemagne un procédé plus simple et beaucoup plus économique. On fit des moules avec lesquels on reproduisait en nombre infini chaque modèle. Le commerce des cartes était alors devenu une branche d'industrie si importante, que les ouvriers qui fabriquaient ces moules formèrent un corps de métiers sous le nom de *foomschneider* (tailleurs de moules.) À près avoir tiré des épreuves du moule en bois, on les remettaient aux ouvriers qui les enluminaient à la main, au moyen de patrons découpés.

Les figures représentées sur les cartes d'aujourd'hui sont les mêmes que celles qui étaient sur les cartes de 1430, sous Charles VII. Selon un auteur qui s'est occupé de recherches sur le jeu dont je parle, les quatre rois représenteraient Alexandre, César, David et Charlemagne, emblème des quatre grandes monarchies. Les quatre dames désigneraient Rachel, Pallas, Judith et Argine. Les valets représenteraient la noblesse: et en effet ce mot n'est que la conception de *valet*, qui signifiait *Ecuyer*, homme de guerre.

Passant ensuite aux couleurs, le même auteur prétend que le cœur désigne les gens d'Église; le pique marquerait les gens de guerre; le carreau, les bourgeois, parce que leurs maisons étaient carrées; et le trèfle, les paysans.

EPIGRAMME.

Certain huissier, étant à l'audience,
Cria toujours: Paix là, Messieurs, paix là;
Tant qu'à la fin tombant en défaillance,
Son teint pâlit et sa gorge s'enfla.
On court à lui. Qu'est-ce ci? Qu'est-là?
Maître Perrin! à Paix! il agonise!
Bessiers vient: on le phlébotomise.
Lors ouvrant l'œil clair comme un brésilie,
Voilà, messieurs, dit-il, sortant de crise,
Ce qui l'on gagne à parler en public.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudau.

P. A. MARMET, Gérant.